

74. Nous notons avec satisfaction le lancement réussi du Programme scientifique sur la Frontière Humaine et formulons l'espoir que celui-ci contribuera à l'avancement de la recherche fondamentale des sciences de la vie, pour le bien de l'humanité.

Stupéfiants

75. Nous demandons instamment à toutes les nations d'adhérer à la Convention des Nations Unies sur le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (Convention de Vienne), de la ratifier, et d'en appliquer provisoirement les dispositions.

76. Nous nous réjouissons de l'issue de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée à la drogue et réclamons la mise en oeuvre des mesures contenues dans le Programme d'action adopté à cette occasion.

77. Nous appuyons la Déclaration sur la drogue adoptée à la réunion ministérielle convoquée par le Royaume-Uni, dans laquelle il est demandé d'accorder à la réduction de la demande une importance égale à celle accordée à la réduction de l'offre illicite dans les politiques et les programmes d'action. Les pays industrialisés devraient prendre des mesures de prévention plus sévères et aider les autres pays dans leurs initiatives en vue de réduire la demande.

78. Nous approuvons le rapport du Groupe spécial d'experts financiers (GSEF) dont nous nous engageons, au nom de nos pays, à appliquer les recommandations intégralement et sans délai. Comme convenu à la réunion des ministres des Finances du Groupe, qui a eu lieu en mai, le GSEF devrait se réunir une deuxième année sous la présidence de la France pour évaluer et faciliter l'application de ces recommandations et pour les compléter le cas échéant. Tous les pays membres de l'OCDE et les centres financiers qui souscrivent aux recommandations du Groupe devraient être invités à prendre part à cette réunion. Le deuxième rapport du Groupe devrait être achevé avant notre prochaine rencontre. Nous convions par ailleurs tous les autres pays à participer à la lutte contre le blanchiment de l'argent et à appliquer les recommandations du Groupe.

79. Des procédures efficaces devraient être mises en place pour veiller à ce que les produits chimiques précurseurs et essentiels ne servent pas à la production de drogues illicites. Un groupe spécial d'experts du même genre que le GSEF devrait être créé à cette fin; il serait composé des participants du Sommet et d'autres pays faisant le commerce de ces produits, et ferait appel à des représentants de l'industrie chimique. Il devrait s'attaquer aux problèmes se rapportant à la cocaïne, à l'héroïne et aux drogues synthétiques, et présenter un rapport d'ici un an.

80. Nous appuyons la mise en place d'une stratégie de lutte contre le trafic de la cocaïne, telle que décrite notamment dans la Déclaration de Cartagène. Nous reconnaissons l'importance d'aider tous les pays résolument engagés dans la lutte contre le trafic de la drogue, en particulier la Colombie, le Pérou et la Bolivie, en leur fournissant des conseils ainsi qu'une assistance économique, policière et autre, et reconnaissons également la nécessité d'agir dans le cadre des mesures de lutte antidrogue mises en place par les pays producteurs.

81. L'héroïne reste le problème le plus sérieux dans de nombreux pays industrialisés et en développement. Chaque pays devrait prendre des mesures rigoureuses de lutte contre ce fléau.

82. Nous devrions appuyer la création d'un groupe consultatif informel avec les pays industrialisés qui luttent activement contre le trafic des stupéfiants sur leur territoire. Un tel groupe pourrait soutenir les efforts destinés à réduire l'offre et la demande, et renforcer la coopération internationale.

83. Nous nous réjouissons du processus d'évaluation dont font actuellement l'objet les agences onusiennes de contrôle des stupéfiants, et nous espérons qu'elle donnera lieu à la mise en place d'une structure plus efficace.

Prochain Sommet économique

84. Nous avons accepté l'invitation du premier ministre Thatcher de nous réunir en juillet prochain à Londres.